

le

Mag



L'information de Saint-Aignan de Grand Lieu

N°104

Automne
2024



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mise en place
de zones 30

p. 8



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une journée sous le
signe de l'antigaspi

p. 11

Grand Lieu en Scène :
découvrez la nouvelle
saison culturelle !

p. 13



Sommaire



4

Actu métropole
et intercommunalité



5

Actu mairie



10

Vivre à **Saint-Aignan
de Grand Lieu**



22

Bloc-notes



Découvrez la prochaine parution
du **Mag'** dans votre boîte
le 17 janvier 2025.

De nombreux projets pour notre commune

Après un été riche en actualités, la rentrée scolaire s'est déroulée sereinement pour les 420 élèves de notre commune. Je tiens à remercier chaleureusement le personnel municipal et éducatif pour son engagement et son travail, qui ont permis de garantir une reprise sans accroc.

Ce second semestre 2024 s'annonce particulièrement dynamique sur le plan culturel. La saison **Grand Lieu en Scène** propose une programmation variée, avec des concerts et spectacles à venir les 17 novembre et 18 décembre (détails page 13). La 31^e édition du Salon d'Art mettra en lumière une sélection d'artistes exceptionnels (page 14), et notre marché de Noël, les 7 et 8 décembre, marquera les fêtes de fin d'année (page 15).

Sur le plan des infrastructures, plusieurs projets d'aménagement et de rénovation sont en cours ou ont été réalisés cet été, comme la modernisation des toilettes du groupe scolaire Jules d'Herbauges, l'amélioration thermique de la maison de l'enfance, ou encore la création de

zone 30 pour renforcer la sécurité dans la commune (détails pages 7 à 8).

En parallèle, des initiatives citoyennes continuent de rythmer la vie locale. Le **Pass Senior** a été repensé pour mieux répondre aux besoins de nos aînés. La **Semaine Européenne de Réduction des Déchets**, le 23 novembre, sera un moment clé de sensibilisation à l'écologie avec des ateliers pratiques sur la consommation responsable (page 11).

Enfin, la médiathèque, réaménagée pour offrir un espace moderne et accueillant, a rouvert ses portes le 16 septembre. Vous y trouverez un large choix de ressources culturelles ainsi qu'un programme d'animations diversifiées tout au long de l'année (pages 16 et 17).

Je vous souhaite à tous une belle rentrée et vous encourage à participer aux nombreux événements et projets qui animent notre commune. Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Le Maire.

C'est avec tristesse que nous rendons hommage à Patrice Laffont, disparu le 7 août 2024 à l'âge de 85 ans. Figure emblématique du paysage audiovisuel français, il a marqué des générations de téléspectateurs en animant des émissions cultes telles que Des Chiffres et des Lettres, Fort Boyard, Pyramide ou encore Intervilles.

En 2011, Patrice Laffont a posé ses valises à Saint-Aignan de Grand Lieu, où il a été l'animateur de la première édition des Festifolies d'Automne.

Sa personnalité unique, alliant humour et charisme, a immédiatement donné le ton au festival. Parmi les moments mémorables qu'il nous a laissés, on se souvient de ses commentaires savoureux lors du concours de boules carrées et de son enthousiasme contagieux lorsqu'il a

donné le départ de la course d'O.R.N.I.

Son énergie débordante et sa bonne humeur communicative ont fait de chaque instant partagé avec lui un véritable plaisir. Pour tout cela, nous lui disons merci.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille de Patrice Laffont et adressons nos pensées dans cette épreuve.





Étude stratégique de territoire : troisième et dernière phase

Retrouvez toute l'actualité liée à l'aéroport sur www.saint-aignan-grandlieu.fr, rubrique « Ma commune »

Débutée à l'automne 2022, l'étude se termine cette fin d'année. Après une première phase de diagnostic, une seconde de scénarios d'aménagement qui a été enrichie par le travail du Comité Citoyen, cette troisième phase plus opérationnelle aboutira à des fiches-actions par secteurs prioritaires et à l'écriture du Plan Guide d'Aménagement final pour la commune.

Exposition sur les premières phases d'études à la Maison du Projet (locaux de l'ancienne Poste) : ouverture aux horaires de la mairie.

Pour plus d'infos :

www.saint-aignan-grandlieu.fr Rubrique Ma Commune – Dessinons ensemble notre commune !

Bien délaissés : des projets de réutilisation qui se concrétisent

Créé en avril 2021 par l'État, le dispositif de Droit de délaissement concerne une vingtaine de biens sur le territoire communal. Pour être éligibles à ce dispositif, les propriétaires doivent répondre à deux critères stricts : avoir acquis son bien entre 2011 et 2018 et se situer dans le périmètre géographique « de bruit fort » défini par l'État.

Lorsque les propriétaires éligibles exercent leur droit de délaissement, les biens sont acquis par l'État et ne peuvent plus être utilisés à usage d'habitation. Ils doivent alors être rachetés par une collectivité ou des porteurs de projets afin de pouvoir être réutilisés pour d'autres usages.

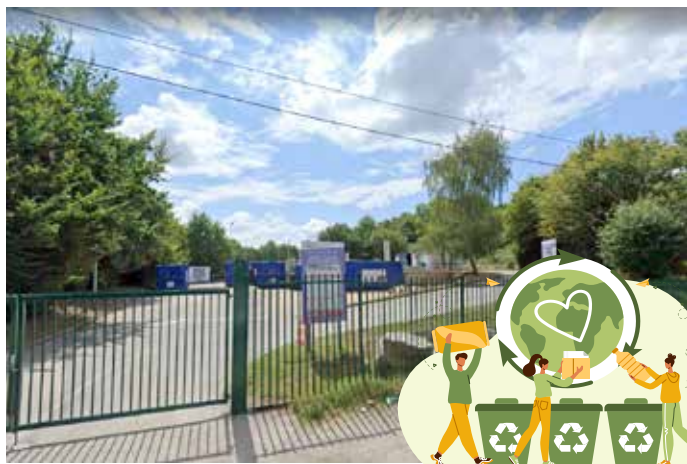
Soucieuse du maintien de la vitalité de son centre-bourg, la commune accompagne l'ensemble des projets de réutilisation :

- **L'affirmation d'un secteur dédié à l'artisanat d'art au sud du bourg** : la commune a acquis plusieurs biens dans le secteur de la place de l'Église et du Pressoir afin de soutenir l'installation d'artisans d'art sur le territoire. Un ébéniste est installé depuis fin 2023 et deux nouveaux artisans, une brodeuse d'art et un coutelier, vont à leur tour s'établir d'ici la fin de l'année. Des implantations qui doivent permettre de dynamiser le centre-bourg.
- **La création d'une Maison du souvenir** : projet de mandat, ce lieu de réunion prendra place au 36 rue des Frères Rousseau, au cœur du bourg. Les accès et alentours, à proximité directe du cimetière sur les arrières, seront aussi réhabilités.
- **L'accompagnement de projets de services à la population** : via des appels d'offres pour des porteurs de projets privés, deux biens délaissés vont connaître des nouveaux usages en haut du bourg. L'un devrait accueillir une Maison d'assistantes maternelles, l'autre des professionnels de santé. Ce dernier lieu préfigure le pôle santé de demain.





Nouveaux horaires et améliorations à la déchèterie : ce qui change pour vous



En septembre dernier, la déchèterie de Saint-Aignan de Grand Lieu a temporairement fermé ses portes pour des travaux d'amélioration. Les services métropolitains responsables de la gestion de ce site ont entrepris des rénovations visant à optimiser l'accueil des usagers et à améliorer les conditions de travail des agents.

Ces travaux ont été planifiés en amont de la fermeture actuelle de la déchèterie de La Montagne, qui doit également être réhabilitée. Les travaux ont aussi coïncidé avec les opérations menées par la SNCF sur le passage à niveau.

Depuis le 1^{er} octobre 2024, la déchèterie de Saint-Aignan de Grand Lieu a rouvert avec des horaires harmonisés avec ceux des autres installations de la Métropole. **Désormais, elle est accessible 7 jours sur 7, de 10h00 à 17h45.**

Mise en œuvre du contrôle du stationnement payant par lecture automatique de plaques d'immatriculation (LAPI) à Nantes

Pour garantir l'efficacité de la politique de stationnement de la Ville de Nantes, un contrôle régulier et de qualité est essentiel. En parallèle, le périmètre de stationnement payant déployé à Nantes entre mai 2023 et le 1^{er} janvier 2024 nécessite, en raison de son ampleur, des outils adaptés pour en assurer la gestion.

Pour répondre à ce besoin, depuis le 2 septembre 2024, Nantes Métropole Gestion Services, entreprise publique et opérateur de stationnement à Nantes, effectue le pré-contrôle du stationnement payant sur voirie à l'aide de véhicules équipés de caméras

permettant la lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI). La lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI), déjà en vigueur dans plusieurs grandes villes de France, permet de veiller plus efficacement au respect de la réglementation concernant le stationnement payant, générant ainsi une meilleure rotation des véhicules et un meilleur partage de l'espace public. Le système LAPI identifie le numéro de la plaque d'immatriculation, avant qu'un système de contrôle interroge le serveur « e-ticket », un serveur concentrateur de tous les paiements et droits de stationnement (horodateurs,

application, abonnement, etc.), afin de connaître le statut du véhicule. En cas d'absence de ticket ou de droit, un agent de contrôle émet un forfait post-stationnement (FPS) après consultation des images et vérification des informations remontées par le système. Cette évolution des outils de contrôle s'accompagne d'une démarche générale de dématérialisation des droits et des tickets de stationnement, qui concerne à la fois les usagers horaires, les abonnés résidents et professionnels et tous les ayants droit. Ainsi, il ne sera plus nécessaire d'apposer son ticket de stationnement ou son macaron sur le pare-brise du véhicule.

Des procédures spécifiques pour certains cas

Pour les personnes détentrices d'une Carte Mobilité Inclusion « Stationnement » (CMI-S) ou d'une Carte Européenne de Stationnement (CES), qui bénéficient de la gratuité du stationnement sur voirie, il est nécessaire avec l'arrivée du système LAPI de s'identifier et de saisir la plaque d'immatriculation du véhicule qui les transporte soit en prenant un ticket « PMR » à l'horodateur ou sur l'application mobile, soit en se référant auprès de NMGS.(cf. PJ à communiquer aux

associations, ou relais adapté) Les garagistes bénéficient d'abonnements spécifiques leur permettant de stationner les véhicules de leurs clients sur la voirie, aujourd'hui matérialisés par un macaron. Avec l'arrivée du système LAPI, le garagiste doit enregistrer la plaque d'immatriculation de chaque véhicule de client via un ticket « autorisations spéciales ». De la même manière, les usagers disposant d'un droit de stationnement

accordé via une autorisation temporaire d'occupation du domaine public pour travaux ou déménagement devront enregistrer la plaque d'immatriculation du véhicule stationné en prenant un ticket « autorisations spéciales ». Dans ces cas, il est demandé aux usagers de continuer à apposer leur justificatif de stationnement sur le pare-brise pour permettre le contrôle visuel réalisé par les agents sur le terrain.

Les 3 délibérations majeures des Conseils municipaux des 1^{er} juillet et 16 septembre

1. Création et mise en place d'une charte des temps périscolaires

Une charte des temps périscolaires a été élaborée en concertation avec l'équipe d'animation, les enseignants et les enfants. Elle repose sur les valeurs du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) et vise à coordonner l'action des différents acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, ATSEM, agents de restauration) tout au long de la journée. Ce document favorise le dialogue entre les acteurs, précise les missions des agents municipaux et garantit une cohérence éducative essentielle pour répondre aux besoins des enfants. Cette charte, véritable contrat de confiance entre enfants, familles et agents, encadre les règles de vie collective à l'école.

3. Maison du souvenir : point d'étape

Depuis 2014, la commune porte un projet de création d'une Maison du Souvenir pour accueillir les proches des défunts à la suite des cérémonies funéraires. Le 25 mars 2024, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition du 36 rue des Frères-Rousseau, bien éligible au droit de délaissement, afin d'y établir cette Maison du Souvenir. Le projet inclut la requalification des abords du cimetière pour améliorer l'accès, la visibilité et le stationnement, avec des travaux prévus jusqu'en juillet 2025. La réhabilitation de la Maison du Souvenir devrait être achevée en janvier 2026. Coût estimé : 986 608 €

2. Renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs avec Les Grandlieu'Zarts

En 2018, la municipalité a lancé la réhabilitation de l'ancien presbytère pour en faire un tiers-lieu culturel. Le projet de l'association Village Terre et Vie, renommée en 2023 Les Grandlieu'Zarts, a été retenu pour coordonner ce nouvel espace, Le Grand Lieu du Conte, la Maison des possibles. En trois ans, ce lieu est devenu un pôle culturel majeur, dédié aux contes et aux arts du récit. Une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs (2024 - 2027) est proposée avec pour objectif de :

- Participer à la mise en tourisme autour du lac de Grand-Lieu et à la future étoile verte de Nantes Métropole
- Offrir un espace de rencontre, de convivialité, de culture, pour les habitants, les acteurs associatifs et les visiteurs du lac de Grand-Lieu
- Offrir aux acteurs du territoire un espace pour développer leur activité et créer des synergies collectives
- Prendre en compte la diversité des acteurs du territoire en valorisant les compétences et savoir-faire

L'accompagnement financier de la commune au fonctionnement de l'association est actualisé du fait de l'augmentation des recettes propres à l'association et ceci afin de tendre vers une subvention d'équilibre. Le montant maximal par année de convention n'excédera pas 54 000 €, représentant 48 % du coût de l'activité socle.

Une tyrolienne installée au parc de Grand Lieu

L'un des premiers projets du nouveau mandat du Conseil Municipal Enfant a été l'installation d'une tyrolienne.

Après des réflexions entre le CME, les services municipaux et les élus, ce nouvel équipement a trouvé sa place au parc de Grand Lieu, accueillant déjà plusieurs structures de jeux et d'équipements sportifs de plein air comme le boulodrome et le citypark. Initialement prévue à l'automne 2023, l'installation n'a pu se faire qu'avant l'été 2024 à cause des sols détrempés par les intempéries hivernales.

La tyrolienne a ainsi été inaugurée le 29 juin 2024, en présence de Monsieur le Maire, d'Hélène Hazlewood, Maire-Adjointe en charge de la Famille, de l'Enfance et de la Jeunesse, de Xavier Sandmeyer, Maire-Adjoint en charge du Cadre de vie, de l'Environnement et de la Citoyenneté, et de Johanna Beurel, animatrice de la Maison des Jeunes et référente du CME. La tyrolienne a été accueillie avec enthousiasme !

Les jeunes de l'association MJ Cool ont contribué à l'événement en préparant les jus de fruits pour l'inauguration. Depuis son installation, cette tyrolienne fait l'unanimité et rencontre un franc succès auprès des jeunes Aignannais.

Coût global de la tyrolienne : 15 673,20 €



Amphibiens : en migration !

À la saison des amours, grenouilles, crapauds et tritons parcourent chaque année plusieurs centaines de mètres, entre leur site de vie terrestre et la mare ou cours d'eau où ils sont nés. Il est alors fréquent de les croiser de nuit ou au petit matin en train de traverser certaines routes de la commune. Pensez à lever le pied !

C'est généralement vers février-mars qu'ils migrent à la sortie de l'**hibernation**, lors des premières nuits plus douces et humides. À Saint-Aignan de Grand Lieu, des passages sont parfois observés dès l'automne. Les traversées des routes des Écobuts, de la Jaminerie, du Pinier, du grand pré et des Douze Traits sont pour eux les plus meurtrières.

Les boisements et les prairies humides, les cours et filets d'eau, les mares et les étangs de la commune accueillent parfois en nombre, discrets ou bruyants, grenouilles vertes et agiles, crapauds communs, salamandres tachetées et tritons, **protégés par la Loi**.

Leur nombre et leur diversité rendent ce peuplement d'autant plus précieux

et remarquable que, au niveau du lac de Grand-Lieu, il s'est petit à petit appauvri, depuis les années 70, en raison de :

- La disparition de la végétation aquatique, conséquence des excès d'azote et de phosphore dans les eaux convergeant vers le lac.
- La présence de l'Écrevisse de Louisiane, connue pour prédateur les pontes et têtards.
- L'augmentation des populations de grands échassiers se nourrissant aussi d'amphibiens.
- Le développement urbain et routier détruisant les lieux de vie des amphibiens et causant une mortalité parfois massive lors des déplacements

printaniers de reproduction.

Ainsi les zones humides périphériques du lac, comme celles de **Saint-Aignan de Grand Lieu** où les peuplements restent importants, sont remarquables et méritent d'être préservées et sauvegardées.

Vous pouvez agir en tant que riverains en restant attentifs, en évitant les routes mentionnées dans la mesure du possible et en évitant d'écraser les amphibiens que vous apercevez, en les aidant à traverser avec des gants, en en parlant autour de vous...

Article co-écrit avec la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) et un usager de la route.



La salamandre tachetée mène une vie secrète cachée la journée sous les feuilles mortes des sous-bois humides : elle ne sort qu'à la nuit tombée, les jours de pluie, pour chasser des petits invertébrés. En hiver, elle trouve refuge sous un tas de feuilles ou sous une souche de bois. Dès que les

températures se radoucissent en hiver et au printemps, les femelles rejoignent des petits cours ou filets d'eau pour y mettre bas quelques dizaines de larves. Après un développement rapide, celles-ci sortiront de l'eau pour rejoindre les adultes au mode de vie terrestre.



Le crapaud commun passe l'hiver enfoui sous des feuilles ou des troncs en décomposition au sol. En dehors de la période d'hibernation, si vous le croisez, vous remarquerez qu'il se déplace plutôt en marchant qu'en sautant (contrairement aux grenouilles) et que son corps

est recouvert de petites pustules. Dès février-mars, la période de reproduction démarre. L'accouplement a lieu généralement dans l'eau où la femelle pond de longs chapelets d'œufs, de préférence parmi les plantes aquatiques.



PROJECTION-CONFÉRENCE « LE PARI DE LA SALAMANDRE »

Quel point commun y a-t-il entre une forêt moussue, un laboratoire ultra-moderne, le château d'un roi de la Renaissance ou encore le cimetière d'une cathédrale espagnole ? Tous ces lieux nous racontent quelques-uns des mystères de l'étonnante salamandre. Découvrez qui est véritablement cet amphibien aux couleurs spectaculaires et comment il cohabite avec nous à Saint-Aignan de Grand Lieu.

Projection suivie d'un échange avec la Société Nationale de Protection de la Nature. **Rendez-vous mardi 29 octobre à 19h30, à l'Espace Vie Locale.**

Gratuit, sur inscription via le site internet de la commune ou au 02 40 26 44 42.

Rénovation des toilettes des CP du groupe scolaire Jules d'Herbauges

Les toilettes des CP du groupe scolaire Jules d'Herbauges avaient grand besoin d'une rénovation. Vétustes et en nombre insuffisant, elles ne répondaient plus aux besoins des élèves. De plus, le sanitaire PMR existant ne correspondait plus aux normes qui ont évolué. Les travaux réalisés durant les vacances d'été 2024 ont permis de repenser totalement l'agencement de cet espace essentiel. Depuis la rentrée, les élèves bénéficient désormais de sanitaires modernes. Ces améliorations marquent une avancée importante pour le bien-être de tous au sein de l'école.



Une amélioration du confort thermique de la Maison de l'Enfance

En 2023, le remplacement des zones bitumées par des parterres engazonnés et diverses plantations d'arbres et arbustes avait permis de réduire le caractère minéral, et donc propice à la surchauffe des abords de la Maison de l'Enfance, établissement qui regroupe la petite crèche Pom' de Rainette et l'accueil périscolaire. Au cœur de l'été, l'amélioration de l'isolation et l'optimisation de la ventilation ont permis de réduire de quelques degrés les températures au sein des locaux. Enfin, le déploiement de toiles d'ombrage sur certaines aires de jeux extérieurs, au contact des bâtiments, favorisera des zones d'ombre confortables en été pour les enfants et les équipes éducatives. Pour cette opération, la commune a mobilisé 63 265 € sur 2 ans dont 12 807 € d'aides de Nantes Métropole et 30 122 € d'aides de la CAF. Les travaux de rénaturation sont encore en cours. La subvention totale de Nantes Métropole sera de 20 000 €.

Les abords du cimetière réaménagés en 2025

Le réaménagement des abords du cimetière est programmé pour 2025. Cette opération permettra d'améliorer l'organisation du stationnement à proximité de l'entrée du cimetière, de sécuriser les circulations piétonnes et cycles depuis l'allée des Treilles puis de créer un cheminement vers la future Maison du souvenir qui verra le jour rue des Frères Rousseau. Une attention particulière sera portée sur les aménagements paysagers et la réduction des phénomènes existants d'îlot de chaleur sur ce site. Si ces grands principes d'aménagement sont aujourd'hui bien définis, des études sont actuellement en cours pour dessiner précisément ce nouvel environnement. Les travaux seront achevés à l'été 2025.



Mise en place prochainement : de zones 30 sur la commune



La commune a engagé depuis 3 ans, suite notamment à des remontées d'habitants concernant la vitesse excessive d'automobilistes, une réflexion sur la sécurité routière et la réduction de la vitesse. D'ailleurs, vous avez pu croiser depuis notre radar pédagogique qui, en plus de rappeler la vitesse aux usagers, est un précieux outil statistique.

Pour mener à bien la création de zones 30, une réflexion sur le plan de circulation est en cours entre les élus et les agents techniques de Nantes Métropole afin de s'assurer d'une cohérence dans leur mise en place et de prévoir la configuration des voies de communication.

Des objectifs multiples

- **Améliorer la sécurité** de tous les usagers (champ de vision augmenté de 30°, distance d'arrêt réduite de moitié, risque et gravité des accidents diminués). En effet, une réduction de la vitesse diminue le nombre d'accidents et leur gravité. Ainsi, la réduction de la vitesse assure la protection de tous.
- **Favoriser le cadre de vie** et le **partage de l'espace public**. Le passage de 50 à 30 km/h en agglomération peut permettre un apaisement du trafic et conduire à un meilleur partage entre les différents modes de déplacement.

- **Fluidifier le trafic** : en limitant les phénomènes de décélération et d'accélération, une diminution générale de la vitesse permet à un plus grand nombre de véhicules de circuler dans un même temps donné.
- **Diminuer les pollutions sonores** (gain de 3 décibels) : l'apaisement des vitesses entraîne moins de bruits d'accélération, de changement de régime ou tout simplement une diminution du bruit global lié au trafic.

Qu'est-ce qu'une zone 30 ?

La vitesse est réduite à 30 km/h et les priorités à droite sont généralisées pour tous les véhicules. Pour inciter les véhicules à respecter cette zone de circulation apaisée, nous pouvons aussi y trouver des chicanes, ralentisseurs, plateaux ainsi que des « doubles sens » cyclables. Cependant, la création d'une zone 30 ne nécessite pas forcément d'aménagements conséquents. En fonction de la configuration, ceux-ci peuvent être simplement une adaptation de l'existant. Dans tous les cas, une amélioration de la sécurité et du cadre de vie est recherchée.

Pour quelle échéance ?

La réflexion et le plan d'actions se poursuivent, et vous pourrez très prochainement en connaître les délais de mise en place. Le prochain Mag' de janvier 2025 sera l'occasion de présenter ces zones sur la commune et d'évoquer les aménagements prévus.



Des travaux de réaménagement route du Pinier

Le réaménagement de la route du Pinier par Nantes Métropole s'est achevé à la fin du mois de juillet 2024. À partir du mois de septembre, la signalisation routière définitive a ainsi été mise en place.

Par ces travaux de réaménagement, la sécurité des piétons s'est largement améliorée grâce au cheminement

physiquement séparé, qui leur est réservé. De ce fait, la vitesse des automobilistes est désormais contrainte sur cet axe.

Comme la rue du Pressoir et la rue des Frères Rousseau récemment rénovées, cet aménagement fait partie des grands projets sur l'espace public métropolitain priorisé sur ce mandat par vos élus, toujours dans un souci d'apaisement des vitesses.

Un projet **artistique** au cœur de l'école Jules d'Herbauges : une fresque murale pour célébrer la nature à Saint-Aignan de Grand Lieu



sur un thème cher à la commune et à son environnement naturel unique, celui des oiseaux du lac de Grand-Lieu.

Ce projet, porteur de sens, a mobilisé toute l'école, des classes de CP jusqu'aux CM2. Sous la bienveillance artistique de Géraldine, les élèves ont d'abord dessiné des oiseaux, chacun y apportant sa touche personnelle. Ces dessins, véritables témoignages de la créativité des enfants, ont ensuite été repris par l'artiste qui les a transférés sur 45 panneaux de bois, composant ainsi un immense puzzle.

Le défi ne s'arrêtait pas là. Les élèves, épaulés par leurs enseignants, ont ensuite pris les pinceaux en main pour mettre en couleurs cette mosaïque d'oiseaux. Un travail collectif où chacun a pu contribuer à la création de ce décor géant, apportant une touche de vie et de couleur à l'école.

C'est une belle histoire de créativité et de collaboration qui s'est écrite cette année à l'école élémentaire Jules d'Herbauges. Tout a commencé lors du Salon d'Art 2023, où l'artiste peintre Géraldine Cornière a captivé les élèves avec son univers artistique. Inspirée par cette rencontre, Mme Rogez, directrice de l'école, a eu une idée lumineuse : proposer à Géraldine de réaliser une fresque murale en collaboration avec les élèves,

En juillet 2024, la fresque a enfin trouvé sa place. Avec l'aide de Géraldine Cornière, de quelques élèves volontaires et des services techniques de la commune, les 45 panneaux ont été installés pour former une mosaïque. Ce tableau célèbre ainsi la richesse de la faune et de la flore locales, rappelant à chacun l'importance de préserver la nature.

«Quand j'ai vu la fresque, elle était magnifique.» (Loëiza)

«Quand j'ai vu la fresque, j'ai été impressionné.» (Lucas)

«On a fait de la peinture, je suis fière de moi. C'est très joli aussi ce que les autres ont fait.» (Romy)

«Quand je l'ai vue, j'ai été émerveillé.» (Amaël)

«Je me suis sentie accueillie.» (Elena)

420 écoliers ont fait leur rentrée le 4 septembre dernier

Groupe scolaire Jules d'Herbauges

Pour l'école maternelle :

- Directrice : M^{me} Bodin
- 5 classes pour 100 élèves
- M^{me} Coline Dèbre fera le complément de la directrice le jeudi

Pour l'école élémentaire :

- Directrice : M^{me} Rogez
- 8 classes pour 184 élèves
- M^{me} Pauline Morvan fera le

complément de la directrice le lundi et un mardi sur 3

- 1 nouvelle enseignante : M^{me} Edwige Kerisit

Groupe scolaire Saint-Pierre

- Directrice : M^{me} Hippocrate
- 6 classes pour 136 élèves (40 maternelles et 96 élémentaires)
- M^{me} Kolli fera le complément de la directrice le lundi en PS et MS et un vendredi par mois





Le pass senior fait peau neuve : des avantages pour les sorties et loisirs

Le pass senior a été décidé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en 2010 pour lutter contre l'isolement des seniors. Depuis cette date, une cinquantaine d'Aignanaïses ont pu en bénéficier chaque année. Pourquoi pas vous ?

Cette carte culturelle s'adresse aux personnes âgées **de 60 ans et plus non imposables domiciliées sur la commune** et permet de bénéficier d'avantages pour sortir près de chez soi. Le pass senior, valable du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année, vous offre :

- **Une entrée gratuite pour un concert organisé par la commune.**
Pour cette fin d'année, un concert est programmé : le concert Chœur et Orgue le 15 décembre.
- **Une entrée gratuite pour un spectacle organisé par la commune.**
Deux spectacles dans l'agenda culturel de cette fin d'année :
« Zygomagique » (spectacle de magie) le 17 novembre et
« Faites-nous confiance » (théâtre d'impro) le 18 décembre.
- **Une entrée gratuite pour une ciné-conférence Altaïr.** Deux séances pour découvrir de nouveaux horizons : la Thaïlande le 7 novembre et le Kamtchatka le 28 novembre. Vous pouvez retrouver ces

spectacles dans l'agenda culturel et l'agenda trimestriel des animations seniors qui est adressé aux 65 ans et plus.

Après utilisation des entrées gratuites, vous pourrez bénéficier d'un tarif réduit pour les autres spectacles en présentant le pass senior. À noter qu'un transport peut être organisé à votre demande pour ces différentes animations.

- **Un bon de 60 € à valoir pour une sortie avec le Club Joie de Vivre ou avec l'Union Nationale des Anciens Combattants** (réservé aux adhérents)



Vous êtes intéressé ? Contactez le CCAS au 02 40 26 44 73 ou 02 40 26 44 36 ou venez directement en mairie au service Cohésion Sociale / CCAS avec votre avis d'imposition, pour l'obtenir immédiatement.

Être bénévole au sein du service Cohésion Sociale / CCAS

Les 27 juin et 24 septembre derniers, deux réunions d'information sur le bénévolat ont rassemblé plusieurs Aignanaïses. Lors de ces échanges, ils ont ainsi partagé leur vision du bénévolat, soulignant qu'« être bénévole, c'est apporter de l'aide aux autres mais c'est aussi tisser du lien social ». Deux missions de bénévolat sont ainsi proposées par le service Cohésion Sociale / CCAS : **la conduite du minibus**

pour accompagner les seniors lors de sorties et la participation à l'organisation de la distribution alimentaire mensuelle.

Une proposition de service de mobilité solidaire est en cours de finalisation. Le 27 juin, M^{me} Lejeune, Présidente de l'association Mobilité Solidaire de Bouaye, a présenté le fonctionnement de son association de transport solidaire. Le 24 septembre, c'était au tour de M. Guilbaud, de l'association

Auto Solidaire de Grand Lieu, de présenter le fonctionnement de son association. Il a également partagé les informations sur l'Union Départementale d'Accompagnement à la Mobilité Solidaire 44. Plusieurs habitants ont déjà manifesté leur envie de s'engager. Et vous ? Pourquoi ne pas les rejoindre ? Il est encore temps d'intégrer cette équipe de bénévoles : alors n'hésitez pas à contacter le CCAS au **02 40 26 44 73**.





Une journée sous le signe de l'antigaspi

À l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la commune s'associe à la bourse aux jouets et matériel de puériculture organisée par l'AFR pour accueillir un village d'animations le samedi 23 novembre. Cette journée, placée sous le signe de l'antigaspi, mettra en avant des solutions zéro déchet et des astuces anti-gaspillage alimentaire grâce à des stands et ateliers.

1 - Laissez-vous surprendre par L'Appart Zéro Déchet !

Vous voulez réduire vos déchets, sans savoir par où commencer ? Parcourez les différentes pièces de cet appartement témoin et découvrez des astuces, gestes et bonnes pratiques pour diminuer vos déchets alimentaires... et pas que !



3 - Testez le 100 % durable. Les emballages plastiques, ça suffit !

En réduisant les emballages, vous réduisez les déchets, améliorez votre santé et luttiez contre la pollution plastique. Découvrez et adoptez des solutions faciles à prendre en main : Bee-Wrap, Furoshiki... Piochez des idées, manipulez de drôles de tissus pour les transformer en emballages réutilisables, sacs ou idées cadeaux. Fini le jetable, cap sur le durable !



5 - Apprenez à conserver vos aliments en mode zéro déchet !

Déshydratation, conserves, lactofermentation... Passez à l'action en participant aux activités : création de semainier et liste de courses, jeu « Range ton frigo » pour en finir avec la nourriture jetée...



2 - Maîtrisez le tri et les principes de base pour réduire vos déchets.

Vous ne savez plus dans quelle poubelle jeter vos déchets ? Un doute à propos des consignes de tri ? Une question pour donner d'anciens meubles ? Les ambassadeurs sont là pour vous renseigner.



4 - Participez à des ateliers « cuisine anti-gaspi »

Découvrez en direct des démonstrations de cuisine et préparations à tester : pesto de fanes, barres énergétiques, granola maison, compote minute... pour faire le plein de recettes faciles et économiques pour diminuer le poids de vos poubelles. Devenez le chef cuisinier « zéro déchet » de votre entourage ! Vélomixez les bons fruits & légumes moches : fabriquez de savoureux smoothies à la force de vos mollets !



6 - Compostez / broyez, c'est la vie !

Plongez-vous dans la vie du sol, observez les organismes vivants qui transforment nos déchets alimentaires en ressources pour nourrir la terre. Approfondissez vos connaissances sur le compostage, le lombricompostage, le bokashi...

BOURSE AUX JOUETS et MATÉRIEL PUÉRICULTURE organisée par l'AFR

Vendez ou venez dénicher des jeux, jouets, livres de seconde main, et du matériel de puériculture (poussettes...), tout ceci grâce à l'engagement des bénévoles de l'AFR.

- Dépôt des objets le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, par liste de 20 articles. Contribution financière

de 1 € par liste.

Le particulier décide du prix de vente de ses produits en accord avec l'association.

- Vente : le samedi de 9h à 17h30

- Restitution des invendus : le lundi de 16h à 18h. Les invendus non récupérés sont remis à une association caritative locale.

Renseignements auprès de l'AFR : 06 83 55 37 17 ou 06 31 24 43 95 afr44860@gmail.com www.afr44-saintaignan.fr

Infos pratiques :

- Bourse aux jouets de 9h à 17h30
- Village d'animations de 10h à 13h et de 14h à 17h
- Entrée libre et gratuite
- Salle de l'Héronnière
- Renseignements auprès de Laurène Caudal : 02 40 26 44 42 - lcandal@saglf.fr



Le retour des **Festifolies d'Automne !**

Dans un peu moins d'un an maintenant, les Festifolies d'Automne feront leur retour dans la commune. Pour la 5^e édition du festival, on garde les mêmes et on recommence ! On garde les mêmes valeurs : un festival populaire, un festival engagé et surtout un festival déjanté !

On garde les mêmes habitudes : un festival construit avec les élus, les agents de la commune mais surtout vous, les habitants ! Les habitués, remobilisez-vous, et les nouveaux, rejoignez-nous ! Dès à présent, vous pouvez intégrer Le Labo des Festifolies où nous décidons tous ensemble des spectacles, des lieux ou des animations.

On garde les mêmes décors ou presque : les super-bénévoles des grands et des petits décors se sont constitués en collectif, L'Atelier Déjanté ! Ce sont eux qui vont, comme d'habitude, nous faire rêver en transformant le bourg de la commune !

Evidemment, ce ne serait pas déjanté s'il n'y avait pas aussi quelques nouveautés !

Le thème d'abord : la 5^e édition sera colorée ! Des couleurs partout, pour tout le monde, dans la rue comme dans les spectacles et surtout dans la parade ! La couleur, c'est la joie, c'est le sourire, ça se mélange et c'est la folie...quoi de mieux pour les Festifolies ?

Une autre nouveauté : la parade des voisins ! Traditionnellement, la parade du festival était votre parade, celle des habitants ! Nous voulons renouer avec cela et vous inviter à défiler sous une bannière colorée. Vous êtes un groupe de voisins, de quelques maisons, d'une rue ou d'un hameau tout entier, faites-vous connaître, venez tirer au sort une couleur et défilez lors de la parade ! Du chapeau au costume entier, du simple accessoire au char, défilez comme vous le souhaitez avec votre couleur !

Comment nous rejoindre ?

*Vous avez envie de participer ?
il y a plein de façons de devenir Festivolontaire !*



Animer la mascotte !

Participer à la parade des voisins.



Être Festivolontaire durant le week-end pour des missions variées.

Intégrer le Labo des Festifolies !



Héberger des artistes le week-end du festival.



Fabriquer des décors !

Contactez-nous, on en parle et vous rejoignez le joyeux groupe des Festivolontaires !
Mail : contact@sagl.fr
Tél. : 02 40 26 44 44



La saison Grand Lieu en scène est lancée !

C'est de la volonté de proposer des spectacles tout au long de l'année, en offrant une programmation culturelle pour tous et toutes, que la commune a lancé, le samedi 5 octobre dernier, la première saison de Grand Lieu en scène. Elle s'annonce riche en découvertes et en émotions. Elle a un objectif : célébrer ensemble la culture sous toutes ses formes et profiter des moments de partage et d'émerveillement qu'elle nous offre !

Curiosité, ouverture et accessibilité sont les maîtres mots du projet Grand Lieu en Scène. La curiosité est au cœur de notre

programmation. Nous vous invitons à explorer de nouveaux horizons et à vous laisser surprendre par des propositions artistiques audacieuses. De la musique à la danse en passant par le cirque, la magie ou le théâtre, Grand Lieu en Scène est une ouverture sur l'ensemble des arts vivants.

Que ce soit par des tarifs adaptés, des dispositifs inclusifs ou des styles variés, l'accessibilité est au centre de nos préoccupations pour rendre les spectacles de Grand Lieu en Scène ouverts au plus grand nombre.



C'est avec la justesse et la sensibilité des mots de l'artiste slameur Govrache que s'est ouverte la saison le samedi 5 octobre dernier. Accompagné de ses musiciens, l'artiste a su toucher le public aignanaïsi réuni dans la salle Paul Pouvreau, avec sa poésie moderne, aussi sensible que percutante.



Le mercredi 18 décembre, place au théâtre d'improvisation avec *Faites-nous confiance !*

Le duo Thierry Bilisko et Fabien Strobel revient à l'essence même du jeu théâtral, en pleine lumière, dénué de tout artifice musical. Uniquement du jeu. Du jeu, du jeu et du jeu ! Incarnant des personnages sincères et colorés, les deux comédiens ont un plaisir malicieux à interchanger leurs rôles tout en construisant une histoire originale, drôle et poétique, directement inspirée de VOTRE vie !

Avec presque un demi-siècle de théâtre d'improvisation à leur actif, faites-leur confiance ! Accessible à partir de 12 ans.



Le dimanche 17 novembre, c'est Clément, magicien jovial, sympa, un peu crâneur, sûr de lui, qui prendra place dans la salle Paul Pouvreau pour y présenter *Zygomaïque*, un spectacle pour toute la famille, à partir de 4 ans. Clément sait ce qu'il fait ! Pourtant, dans ce spectacle, rien ne se passe comme prévu. Les baguettes sautent en l'air, sont trop petites ou trop grandes, se cassent ; son guéridon est incontrôlable ; sa radio explose pour se transformer en juke-box... Et c'est avec la complicité des plus petits comme des plus grands que Clément va tout faire pour rattraper le coup et prouver à tous et toutes qu'il est un vrai magicien ! Accessible à partir de 4 ans.

Grand Lieu en scène est lancé : que les spectacles commencent !

Informations pratiques :

Tarif plein : 6 €

Tarif réduit (étudiants, sans emploi, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap, élèves du Patio Musical, bénéficiaires du pass senior) : 3 €

Gratuité : enfant de moins de 12 ans.

Comment récupérer vos places ?

En ligne : réservez et payez vos places à l'avance sur www.saint-aignan-grandlieu.fr

Sur place : prenez vos places à la billetterie de l'Espace Vie Locale (paiement CB, chèques ou espèces)

Des questions ? Mail : contact@sagl.fr / Tél. : 02 40 26 44 44



31^e édition du **Salon d'Art !**

Après une 30^e édition anniversaire fêtée avec d'anciens artistes invités d'honneur, nous renouons cette année avec le format habituel du Salon d'Art. Plus de 20 artistes exposants, peintres ou sculpteurs et deux invités d'honneur, le prix du jury et le prix du public et des rencontres !

Les artistes

24 artistes ont été sélectionnés par un jury composé du co-président de l'AFR Albert Tournier, de la galeriste Sabrina Lucas et de la peintre Géraldine Cornière. Une grande diversité de techniques sera représentée allant de la peinture à l'huile au cyanotype (impression à l'encre), de la peinture sur sable à l'encre de Chine, du pastel à la linogravure ! Autant de pratiques à découvrir en échangeant avec les artistes ou en participant aux visites guidées du salon.

Les invités d'honneur

Deux artistes sont les invités d'honneur de cette 31^e édition avec le souhait de valoriser deux techniques moins souvent mises à l'honneur : un sculpteur sur bois et une aquarelliste.

Vous aurez donc le privilège de découvrir le travail de :

- Joëlle Krupa qui développe une technique très singulière de l'aquarelle. Elle nous présentera ses séries très inspirées par l'eau, les cascades et la nature avec des tableaux qui dégagent une poésie picturale qui nous transporte et nous fait rêver.

- Bruno Guiard qui sculpte le bois et la pierre depuis 20 ans. Il a trouvé depuis quelques années comment associer ces deux matières si contradictoires pour former des personnages aux sourires malicieux, qu'il est tout à la fois apaisant et troublant d'observer.

Les rencontres

Plusieurs artistes seront présents durant le Salon pour vous rencontrer, vous présenter leur inspiration ou leur technique. Des visites guidées seront également organisées pour les adultes mais aussi pour les familles avec des enfants.

Visites ludiques pour les enfants (6-12 ans) :

- mercredi 6 novembre
- mercredi 13 novembre

À 15h

Visites guidées pour tous et toutes :

- vendredi 8 novembre
- vendredi 15 novembre

À 15h

Un livret-jeu sera distribué gratuitement à l'accueil pour divertir les enfants tout en les incitant à observer les œuvres.

Le catalogue de l'exposition quant à lui offrira aux adultes l'occasion

de comprendre le parcours ou les intentions de chaque artiste.

La médiathèque sera présente avec une sélection de livres en lien avec les arts visuels, et les enfants pourront trouver de quoi se faire le portrait dans le hall et exercer leur créativité !

Le salon off

Le salon « OFF », organisé à l'Espace Vie Locale avec l'association l'AFR pour la première fois l'année dernière, est reconduit car vous l'avez apprécié ! Vous y retrouvez les amateurs de la commune et des communes du tour du Lac qui pratiquent le dessin, la peinture ou le modelage. Rendez-vous du 21 octobre au 22 novembre à l'Espace Vie Locale.

Les bénévoles

Ce salon ne pourrait jamais ouvrir ses portes sans ses bénévoles ! Merci à tous ceux qui s'investissent depuis de longues années et merci aux nouveaux qui souhaitent nous rejoindre !

Si vous avez 2h ou plus à consacrer à un ou plusieurs créneaux d'ouverture, entre le 26 octobre et le 17 novembre, n'hésitez pas à nous contacter : nous avons toujours besoin de soutien pour maintenir le salon ouvert.

Infos pratiques :

Salon d'art à la salle de l'Héronnière :

du 26 octobre au 17 novembre.

Du mardi au dimanche 14h30-18h30

Fermeture au public les lundis

Salon off à l'EVL : du 21 octobre

au 22 novembre 2024,

aux jours et horaires d'ouverture de l'EVL





La Magie de Noël revient les 7 et 8 décembre

Les jours commencent à raccourcir et cela ne peut signifier qu'une chose : Noël approche à grands pas. Préparez-vous à vivre un week-end enchanteur les 7 et 8 décembre avec la traditionnelle Magie de Noël.

Marché de Noël

Plongez dans l'ambiance festive en déambulant parmi les stands d'une dizaine d'exposants. Vous y découvrirez des produits locaux, des cosmétiques bio, des bijoux artisanaux et bien sûr de magnifiques décorations de Noël. Les associations aignanaises seront également de la partie pour vous régaler de boissons chaudes et de délicieuses gourmandises.

Les Factrices de Noël

Le dimanche 8 décembre, de 16 à 17h, ne manquez pas le spectacle des Factrices de Noël, un moment de magie à partager en famille. Lou et Ly, factrices attitrées du père Noël, chevauchent leur vélofière à travers le monde. Leur mission, faire

parvenir au patron les souhaits des enfants : les plus profonds, les plus généreux, les plus intimes, les plus fous. Inséparables, drôles et malicieuses, elles nous racontent leur extraordinaire aventure et nous révèlent la véritable histoire de la boule de Noël. Mais chut ! C'est un secret.

Animations de Noël

Les festivités ne s'arrêtent pas là ! Des ateliers créatifs pour les enfants et des ateliers gourmands pour petits et grands vous attendront également.

Concert de l'école de musique

Ne manquez pas le traditionnel concert de l'école de musique, qui se tiendra le samedi

soir à 20h dans la salle de l'Héronnière. Un moment musical qui saura ravir vos oreilles et ajouter une touche de magie supplémentaire à ce week-end féérique.

Informations pratiques

- Samedi de 11h à 20h
- Dimanche de 11h à 18h
- Place Millénia
- Accès libre et gratuit.

Et... on murmure que le père Noël en personne fera une apparition. Ne manquez pas cette occasion de plonger dans l'esprit de Noël et de créer des souvenirs inoubliables !

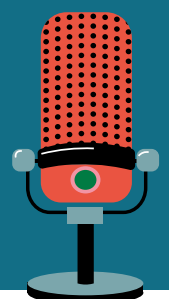


D. Cefelman



Le saviez-vous ? Les acteurs des rives du lac de Grand-Lieu prennent la parole avec Radio Grand Lieu

Le lac de Grand-Lieu fédère des professionnels du tourisme qui ont à cœur de partager leur attachement pour le lac et ses environs. Partez à la rencontre de ces acteurs des rives du lac de Grand-Lieu grâce à un podcast court et immersif produit par Radio Grand-Lieu. En quelques minutes, les professionnels ou habitants interviewés partagent leur métier, leurs rencontres, leur attachement au lac avec les auditeurs. Un nouveau lieu et un nouveau portrait à découvrir tous les deux mois. Podcasts à retrouver sur www.radiograndlieu.fr





Ça déménage à la médiathèque !

Vous étiez nombreux à répondre à l'enquête proposée en 2023 pour faire évoluer les services de la médiathèque Le jardin de Lecture. Les élus et l'équipe de la médiathèque ont ainsi travaillé sur un projet d'établissement pour développer différentes actions qui se déploieront tout au long de ces prochaines années. Dès cette rentrée, la médiathèque s'est refait une beauté pour mettre davantage les espaces documentaires en valeur et proposer plus de confort à tous les publics. Après une semaine de fermeture pour réaménagement, elle a rouvert ses portes le 17 septembre dernier avec de nouveaux horaires ! Votre médiathèque élargit également ses horaires pour vous permettre de profiter du lieu le mercredi toute la journée sans fermeture à midi et surtout le samedi après-midi !

Forte d'une équipe dynamique composée de 3 professionnelles, 17 bénévoles, la médiathèque Le Jardin de Lecture n'a pas fini de vous proposer encore quelques surprises !

À l'année

- Mardi : 16h-18h
- Mercredi : 10h-18h (journée continue)
- Vendredi : 16h-18h
- Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h

L'été (juillet/août)

- Mardi : 16h-18h
- Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
- Vendredi : 16h-18h
- Samedi : 10h-12h30

Fermeture entre Noël et le Nouvel An.



Rendez-vous lors du mois du film documentaire.

Comme chaque année, le film documentaire est à l'honneur pendant tout le mois de novembre. L'événement se déploie ainsi dans toute la France. Cette année, le thème national est « Petite planète » et, à cette occasion, nous vous proposons de venir voir le film documentaire *Résilience Grand Lieu* réalisé par Daniel Brenon, réalisateur et reporter amateur local, originaire de Pont-Saint-Martin. À travers images et témoignages, Daniel Brenon nous invite à découvrir le bassin-versant de Grand Lieu et à nous interroger sur son état écologique et sur les enjeux de la ressource en eau. La projection sera suivie d'un échange autour du film en présence du réalisateur et d'autres invités du territoire. **Vendredi 22 novembre à 19h30 / Public Ado/Adulte / Entrée libre et gratuite / Salle Paul Pouvreau**

Portrait. Hanaé Babin, bénévole.



Hanaé Babin, 24 ans, déborde de joie et d'enthousiasme. Elle s'implique activement dans la vie de notre commune de Saint-Aignan de Grand Lieu, notamment par le biais du bénévolat, un engagement né après la pandémie de COVID-19. « On s'est renfermés sur nous-mêmes, j'ai ressenti le besoin de recréer du lien social » explique-t-elle. Sa première aventure dans le bénévolat a eu lieu avec les élections de 2022. Ce premier pas a été suivi par les Festifolies où elle a rencontré Florence, bibliothécaire,

qui lui a présenté les opportunités de bénévolat à la médiathèque. Depuis, Hanaé n'a cessé de s'investir, notamment au Salon d'Art 2023, et, en décembre de la même année, elle a décidé de s'engager à la médiathèque. « Grâce au bénévolat, je connais beaucoup de monde ici. C'est agréable, tout le monde est de bonne humeur » explique-

t-elle. Ses missions à la médiathèque sont variées : accueil du public, gestion des retours de livres, rangement, gestion des réservations et recouvrement des nouveaux ouvrages. « Chaque semaine, j'ai un créneau de 3h, où j'accueille le public. Je peux également aider l'équipe lors des ateliers » précise-t-elle. Mais ce n'est pas tout... « Depuis septembre, je commence une formation pour devenir bibliothécaire. Être bénévole à la médiathèque m'a fait réaliser que j'étais à ma place et que cet univers me convenait réellement. » Pour Hanaé, les aspects les plus gratifiants au travers de son engagement bénévole sont les rencontres et les échanges avec le public. « Cela me permet aussi de lier mon engagement à ma passion pour l'art et de m'ouvrir sur le monde » ajoute-t-elle avec enthousiasme. Son bénévolat lui apporte également beaucoup sur le plan professionnel. « J'ai appris le fonctionnement d'une collectivité, la gestion de projet, les logiciels spécifiques aux médiathèques... » Son conseil à ceux qui hésitent encore ? « Si vous voulez devenir bénévole, renseignez-vous ! Allez à la mairie, posez des questions, rencontrez les associations. N'ayez pas peur. Le bénévolat, ce n'est pas réservé aux seniors. Cela apporte des relations humaines et c'est gratifiant de rendre service dans la bonne humeur. On apprend les uns des autres, alors ne vous empêchez pas de le faire ! » En somme, Hanaé incarne la joie et l'engagement, prouvant que, avec un peu de curiosité et de passion, on peut non seulement aider les autres, mais aussi se découvrir soi-même.



Plus tard, je serai... **bibliothécaire**

Les différents métiers pratiqués sur notre territoire constituent une véritable richesse pour notre commune. Au sein de cette rubrique, plongez au cœur de ces professions via le témoignage concret de celles et ceux qui les exercent. Aujourd'hui, partons à la découverte du métier de bibliothécaire avec Jeanne, Tania et Florence, bibliothécaires à la médiathèque de Saint-Aignan de Grand Lieu.

Bibliothécaire, un métier bien au-delà du livre

À chaque ouverture de la médiathèque, Jeanne, Florence et Tania vous accueillent chaleureusement. « Nous aimons rencontrer nos usagers et les aider à trouver ce qu'ils recherchent, que ce soit un livre, un DVD ou simplement des conseils, » explique Tania.

Les missions d'une bibliothécaire sont nombreuses, débutant par la gestion d'un fonds documentaire riche et varié, s'adressant à tous les publics. « Nous avons, entre autres, un fonds documentaire en cohérence avec le territoire de Saint-Aignan de Grand Lieu, autour de l'art, les contes et légendes ainsi que l'environnement » précise Florence. Mais le métier de bibliothécaire ne se limite plus aux livres. Il a considérablement évolué pour inclure l'animation et la médiation culturelle. « Nous organisons des animations tout au long de l'année et des temps forts comme le Printemps des Poètes, les Nuits de la Lecture, le Mois du Film Documentaire, et bien d'autres encore. Notre participation aux Festifolies d'Automne et au Salon d'Art,

avec une médiathèque hors les murs, montre notre engagement à apporter la culture partout. Les animations sont pour nous l'occasion de créer des moments de partage et de découverte » souligne Jeanne, Responsable de la médiathèque.

À la médiathèque, tous les publics sont accueillis : groupes scolaires, crèche, périscolaire, centre de loisirs, maison des jeunes... Il y a toujours de l'animation ! En parallèle de ces missions, les bibliothécaires administrent le site internet de la médiathèque et collaborent avec le service communication pour vous tenir informés des différentes animations. Dix-sept bénévoles passionnés accompagnent l'équipe tout au long de l'année. Ils participent à l'accueil du public, aux lectures à voix haute, aux animations et à divers projets, comme les boîtes à livres. « Leur aide est précieuse et enrichit nos activités » souligne Florence.

Les qualités essentielles pour exercer ce métier

Aimer la littérature est indispensable, mais ce n'est pas suffisant ! « Il faut aussi aimer partager avec le public et avoir une grande

curiosité pour toutes sortes de sujets » affirme Jeanne. La rigueur, l'organisation, la passion et une touche de fantaisie sont également essentielles. « Le contact humain est au cœur de notre métier » ajoute Tania. « Nous aimons parler avec les personnes, apporter une richesse avec nos documents et partager notre passion. »

Les études et formations possibles

Pour devenir bibliothécaire, plusieurs parcours sont possibles : un DEUST métiers des bibliothèques et de la documentation, un BTS information-communication, parcours métiers du livre et du patrimoine, une licence professionnelle métiers du livre, un master sciences de l'information et des bibliothèques ou encore la formation d'auxiliaire de bibliothèque proposée par l'ABF (Association des Bibliothécaires de France). Ensuite, le métier est accessible uniquement sur concours : avec un diplôme de niveau bac+2 pour devenir assistant ou bibliothécaire adjoint, de niveau bac+3 pour devenir bibliothécaire ou conservateur.





Retour en images

08
juin

Bienvenue à nos nouveaux arrivants

La commune a eu la joie d'accueillir ses nouveaux Aignonais lors d'une matinée conviviale, le samedi 8 juin dernier. Dans une ambiance chaleureuse, une quinzaine de nouveaux habitants se sont retrouvés pour découvrir leur nouvelle commune et échanger sur les grands projets qui animent la commune. La matinée a été rythmée par des moments de partage et une agréable promenade dans le bourg, guidée par Monsieur le Maire. Ce temps fort a permis de créer des liens et d'intégrer nos nouveaux voisins dans la vie de la commune, dans une atmosphère amicale et pleine de bonne humeur.



21
juin

Une fête de la musique sportive cette année

Année olympique oblige, la Fête de la musique a été sportive à Saint-Aignan de Grand Lieu le vendredi 21 juin ! Pari tenu pour la commune qui a transformé la place Millénia en salle de fitness à ciel ouvert pour le plus grand plaisir des mélomanes et des sportifs. Malgré une météo capricieuse, l'ambiance était festive et conviviale !

Merci aux artistes, musiciens, danseurs, associations et bénévoles impliqués dans cet événement !



28
juin

Sous le soleil de l'été pour le traditionnel concert au château

Le vendredi 28 juin, l'Orchestre d'Harmonie Bouguenais / Saint-Aignan de Grand Lieu a proposé un programme inédit pour son traditionnel concert au château. Vous étiez nombreux à profiter d'un concert en plein air pour initier les belles soirées d'été... Le concert a été suivi d'une scène ouverte organisée par le Cric Crac Café au Grand Lieu du Conte. Une belle soirée musicale !





**29
et 30
juin**

2 jours de fête à Pierre Aiguë

Pendant 2 jours, les 29 et 30 juin, vous étiez plus de 1 500 à venir célébrer la Fête de Pierre Aiguë. Autour du lac, ce rendez-vous incontournable a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive et conviviale. Vous avez pu profiter des traditionnelles balades en barque, des animations nature, de moments musicaux, de jeux et de spectacles.



**juillet
août**

Une exposition ... **olympique** !

Tout au long de l'été, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu a accueilli l'exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté », à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024. Vous avez pu explorer 30 destins de sportifs exceptionnels, de 1896 à nos jours. Cette exposition a permis de découvrir les récits inspirants de ces athlètes qui ont marqué l'histoire et incarné les valeurs olympiques. Une occasion unique de revivre les moments forts de cet événement mondial.



**10
août**

Une nuit magique sous les étoiles

Le samedi 10 août, plus de 120 curieux se sont réunis à Saint-Aignan de Grand Lieu pour admirer les merveilles du ciel estival. Sous la guidance d'un astronome aignanaise passionné et équipé de télescopes, ils ont exploré la Lune, les constellations et même quelques planètes. Merci à tous les participants d'avoir partagé cette soirée magique avec nous.

Merci à @dianenaoned (compte instagram) pour le partage des photos qui illustrent parfaitement cet événement.





Retour en images

21
août

Une nuit pour découvrir les chauve souris

Le mercredi 21 août, la commune a organisé une « Nuit de la Chauve-Souris » sur le site de Pierre Aiguë.

Quinze participants curieux ont embarqué pour une soirée d'exploration fascinante, à la découverte de ce mystérieux mammifère nocturne.

Guidés par la Ligue de Protection des Oiseaux, ils ont pu observer les chauves-souris en action, tout en apprenant sur leur rôle crucial dans l'écosystème local. Une expérience enrichissante pour tous !



Source photo : LPO Loire-Atlantique

Tout
l'été



Le patrimoine au cœur des animations estivales

Tout au long de l'été, plus de 400 d'entre vous ont répondu présents aux diverses animations estivales organisées dans notre commune. Entre les activités pour les tout-petits, les apéros-visites, les balades en barque, et l'ouverture de l'observatoire des oiseaux, chaque événement a contribué à rendre cette saison inoubliable. Merci pour votre enthousiasme et votre participation. Rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles aventures !

Tout
l'été

Un été animé à la Maison des Jeunes

Cet été, il y en a eu pour tous les âges et tous les goûts à la Maison des Jeunes : un séjour à Saint-Jean-de-Monts, un atelier Slam, un grand jeu autour de la citoyenneté, la découverte du festival du jeu « flip » à Parthenay, une nerf battle, une balade sur l'éléphant de Nantes, une soirée plage et bien d'autres activités... Une soirée de fin d'été a clôturé cette période estivale le jeudi 29 août avec 39 jeunes accueillis à la salle de l'Héronnière. Cet été, 108 jeunes ont été accueillis.



31
août

Des retrouvailles festives pour célébrer la rentrée.

Le samedi 31 août dernier, vous avez été très nombreux à vous retrouver sur la place Millénia pour partager un moment chaleureux et convivial. Cette édition de la Fête de Rentrée avait des airs d'évasion, offrant une **invitation au voyage** à travers les cinq continents. Cette soirée a été rythmée par les performances du groupe Rom Sucar, la compagnie Système B et le magicien Urbain. La soirée s'est conclue en beauté avec le splendide feu d'artifice, fidèle à la tradition.

07
sept

Les associations à votre rencontre

Le samedi 7 septembre, les bénévoles des associations étaient présents pour vous rencontrer. L'occasion d'échanger sur les différentes activités proposées, les modalités de participation, et le plus souvent de s'inscrire pour l'année 2024-2025. La preuve du dynamisme associatif sur notre territoire !

22
sept

34 kg de déchets ramassés !

Dans le cadre de la journée mondiale de la propreté, le « World Clean Up Day », et du festival Mille et une natures organisé par l'association Les Grandlieu'Zarts, les Aignonais se sont mobilisés le dimanche 22 septembre pour participer au nettoyage des espaces publics de la commune. Une trentaine de participants, dont une belle mobilisation de l'association Oza Urban, a collecté plus de 34 kg de déchets. Parmi ces déchets, environ 1 800 mégots ont été récupérés et seront recyclés. Une belle action pour la planète ! Bravo à tous.





AGENDA

Repair Café + zone de gratuité

Samedi 19 octobre de 9h à 12h

Venez faire réparer vos objets cassés ou abîmés.

Salle de l'Héronnière - Accès libre

Jeux viens faire un tour !

Mercredi 23 octobre de 15h à 17h

Médiathèque « Le Jardin de Lecture ».

Entrée libre, réservation conseillée au

02 40 26 44 55 ou par mail mediatheque@sagl.fr

31^e édition du Salon d'Art

Du 26 octobre au 17 novembre

Du mardi au dimanche de 14h30 à

18h, salle de l'Héronnière.

Détails en page 14

Bus numérique

Judis 31 octobre, 14 novembre,

12 décembre de 10h à 16h30

Accompagnement numérique gratuit

d'une journée à bord du bus numérique.

En partenariat avec l'UDAF - Accès libre.

Atelier jardin partagé réfection de lasagnes

Samedi 2 novembre de 11h à 12h

Gratuit et ouvert à tous

Ciné conférence

Judi 7 novembre :

« Thaïlande, le pays des hommes libres »

Judi 28 novembre à 18h30

« Kamtchatka, Lettres à Olga »,

18h30 - Espace Vie Locale, salle Paul Pourreau

Public adulte - Plein tarif : 5 € / tarif réduit : 2 €50

Atelier cosmétique [SENIORS]

Vendredi 8 novembre :

crème hydratante et auto-massage

Vendredi 15 novembre :

gel douche au lait d'avoine

Vendredi 29 novembre : produits écologiques

Vendredi 6 décembre : atelier jardinage

De 14h à 16h30 - salle Madeleine Huet

Gratuit - sur inscription au 02 40 26 44 36 (places limitées)

Causons livres

Samedi 9 novembre à 10h30

Apprenez-en plus sur le monde

secret des histoires !

Médiathèque « Le Jardin de Lecture »

Public ado / adulte - Sur inscription

au 02 40 26 44 55 ou par mail à mediatheque@sagl.fr

Tous au ciné

Mercredi 13 novembre à 15h

Médiathèque « Le Jardin de Lecture »

À partir de 4 ans

Sur inscription au 02 40 26 44 55

ou par mail mediatheque@sagl.fr

Les toutes petites oreilles

Samedi 16 novembre à 10h et 11h

Lectures, comptines animées, jeux de doigts

en français et en allemand par Les Mots Melly

Malo. Médiathèque « Le Jardin de Lecture ».

Entrée libre, réservation conseillée au

02 40 26 44 55 ou par mail mediatheque@sagl.fr

Zygomagique : spectacle de magie

Dimanche 17 novembre à 15h

Espace Vie Locale, salle Paul Pourreau.

À partir de 4 ans.

Plein tarif : 6 € / Tarif réduit : 3 €

Gratuit pour les moins de 12 ans

Atelier ça déménage [SENIORS]

Mardis 19 novembre et

10 décembre de 14h à 16h30

Gratuit - salle Madeleine Huet

Heure du conte

Mercredi 20 novembre à 11h

thème : petite planète

Mercredi 18 décembre à 11h

thème : c'est Noël !

11h - Gratuit

réservation conseillée auprès de la médiathèque

Concert d'élèves

Judis 21 novembre et 19 décembre à 20h

Salle Paul Pourreau.

Gratuit - ouvert à tous

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Samedi 23 novembre

de 10h à 13h et de 14h à 17h

Salle de l'Héronnière

Programmation à découvrir page 11

Marché de Noël

Samedi 7 et dimanche 8 décembre

Place Millénia

Concert de Noël

Samedi 7 décembre à 20h

Salle de l'Héronnière

Gratuit - ouvert à tous

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Lina CREMET LEBRET

30/05/2024

Rafael SABLÉREAU

26/06/2024

Kayla MOREIL

10/07/2024



MARIAGES

**Charlène PEAUDEAU
et Mickaël HASLÉ**

22/06/2024

**Cynthia POTIER
et David VULLIERME**

22/06/2024

**Charlotte CASTAINGTS
et Anthony BOUDET**

13/07/2024

**Élodie HERBRETEAU
et Laurent ROUSSEAU**

20/07/2024

**Fanny MARTIN
et Sébastien PINEAU**

20/07/2024

**Élodie BELLANGER
et Mickaël PLANTÉ**

14/09/2024



DÉCÈS

Catherine MAILLET, née MOINARD

05/06/2024

Gilbert BERNIER

06/06/2024

Samuel TRICQUENEUX

09/06/2024

Roger BLUCHET

14/06/2024

Jacky CHAUVIN

28/06/2024

Patrick VIVET

14/08/24

Spectacle « C'est balèze un livre »

Samedi 14 décembre à 11h, 14h30 et 16h

Médiathèque

Gratuit - ouvert à tous

Faites-nous confiance : théâtre d'impro

Mercredi 18 décembre à 20h

Espace Vie Locale, salle Paul Pourreau

Plein tarif : 6 € / Tarif réduit : 3 € /

gratuit pour les moins de 12 ans

Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu

Cet été, nous avons pu assister à de fraternels jeux olympiques et paralympiques pleins d'émotions, de records et d'exploits fédérant les citoyens. D'ailleurs certains athlètes médaillés vivent et s'entraînent dans notre métropole. N'oublions pas ces sourires et ces émotions et permettons à chacun et chacune d'avoir sa place dans la société quelque soit son handicap. L'inclusion est une démarche transversale dans nos projets et les travaux de voirie prennent en compte cette accessibilité ce qui nécessite parfois de supprimer des places de stationnement le long des voies. Les bâtiments communaux sont aussi accessibles. L'Héronnière va être modernisée l'an prochain et adaptée en ce sens. Soyons tous acteurs d'une manière

simple et citoyenne : garons nos véhicules sur des emplacements dédiés et non pas sur les trottoirs. Ainsi les personnes en situation de handicap, mais aussi les poussettes et les piétons, n'auront pas à se déporter sur la route. De même, les places PMR, quelle que soit l'heure, doivent rester à destination de ces usagers.

Ce fut aussi une autre actualité importante de l'été, un gouvernement démissionnaire pendant deux mois ! Une équipe est désormais en place mais quelle sera l'action de ce nouveau gouvernement quant aux services publics, la justice sociale, la transition écologique, l'aéroport ? Ce dossier et ses conséquences doivent être traités sans nouveau retard.

C'est la responsabilité de l'État.

La rentrée scolaire 2024 est marquée par la fermeture d'une classe en élémentaire à Jules d'Herbauges. Nos effectifs suivent la tendance générale en baisse en Loire Atlantique, et en cela l'accord obtenu du Ministre Blanquer en 2021 est primordial. Nous continuerons à nous battre pour maintenir nos classes ouvertes !

Le travail du programme 2026 au sein de l'association Vivre Ensemble à Saint-Aignan de Grand Lieu (VESAGL), soutien de l'équipe majoritaire en place, a commencé. Partagez-vos idées : engages.sagl@gmail.com

Le groupe « Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu »

Pour les Aignanaï(s)

**SOUHAIT DU GROUPE
DE NE PAS DIFFUSER
DE TRIBUNE**

A votre écoute
Pour les Aignanaï(s)
Isabelle Kouassi 06 73 38 73 03
Gaël Chocteau 06 87 11 24 06
Ludivine Relion 06 87 44 57 08

Ensemble et Bienveillants pour Saint-Aignan de Grand Lieu

TEXTE NON TRANSMIS

Ensemble et Bienveillants
pour Saint-Aignan de Grand Lieu (NUPES)
Denis Marot 06 11 94 81 20

TEXTE NON TRANSMIS

Antony Boucard,
conseiller municipal
Indépendant



Joëlle Krupa aquarelliste



Bruno Guiard sculpteur

du 26 octobre
au 17 novembre 2024
salle de l'Héronnière

31^e
édition

SALON d'ART

de Saint-Aignan
de Grand Lieu

Ouvert
du mardi au dimanche
de 14h30 à 18h30

♿ Le Salon d'Art est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Mairie - 1 Place Millénia - 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu
☎ 02 40 26 44 44 ✉ contact@sagl.fr 📱 [@saintaignandegrandlieu](https://www.instagram.com/saintaignandegrandlieu)

